

Que fait la Banque de France ?

L'ESSENTIEL

Créée il y a plus de deux siècles, la Banque de France est la **banque centrale de notre pays**. Elle est le pilier français de l'**Eurosystème**, qui rassemble la Banque centrale européenne (BCE) et les banques centrales nationales des pays ayant adopté l'**euro**. Institution **indépendante**, son activité regroupe trois grandes missions :

- la **Stratégie monétaire**. La Banque de France assure des fonctions essentielles pour la vie quotidienne :
 - maintenir la **stabilité des prix** et faciliter le **financement de l'économie**

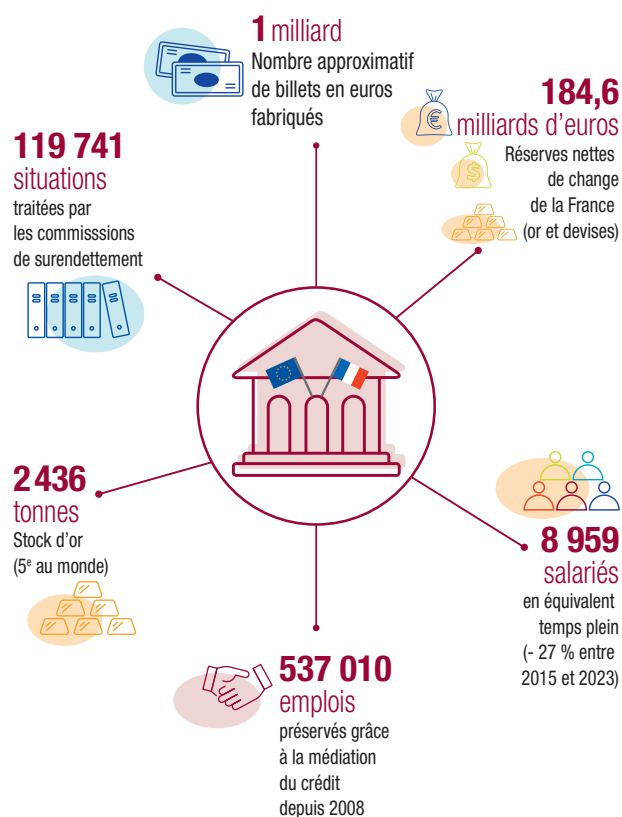
Elle participe aux décisions de **politique monétaire** prises par le Conseil des gouverneurs de la BCE, puis elle les met en pratique en France. **Banque des banques**, elle leur prête de la liquidité pour leur permettre de prêter à leur tour aux **entreprises** et aux **ménages**.

- préserver la confiance dans la **monnaie**

Elle est le premier imprimeur public de **billets en euros** : elle les met en circulation et en contrôle l'authenticité et la qualité. Elle est la gardienne de l'**or de la France** et gère les **réserves de devises** du pays.

- la **Stabilité financière**. Rouage indispensable de l'économie, le système financier doit être **sûr et stable**. **L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution** (ACPR), adossée à la Banque de France, supervise **les banques** et **les assurances**. Elle participe à l'élaboration de la réglementation, veille à la maîtrise des risques et à la stabilité du secteur financier dans son ensemble. L'ACPR surveille également les pratiques commerciales des banques. La Banque de France surveille, quant à elle, les **systèmes** et les **moyens de paiement**.
- les **Services à l'économie et à la société**. Institution de la République, la Banque de France offre de nombreux services économiques aux entreprises et aux particuliers. Elle publie des statistiques et des études sur l'économie ; elle établit la **balance des paiements**. Elle gère les **fichiers d'incidents bancaires**. Elle évalue la **situation financière des entreprises** et leur attribue une cotation. Médiateur du crédit, elle aide les entreprises à dialoguer avec les banques en cas de refus de financement. Elle favorise l'inclusion financière en facilitant l'accès du public à des services bancaires de base qui sont nécessaires au quotidien : un compte bancaire, des moyens de paiement adaptés, un accès au **crédit** pour réaliser des petits projets d'insertion, etc. Elle traite les situations de **surendettement**. Elle est enfin l'opérateur de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière.

QUELQUES CHIFFRES (EN 2023)



UN PEU D'HISTOIRE

- 1800 Création de la Banque de France sous l'égide du Premier consul, Bonaparte.
- 1803 Monopole d'émission des billets à Paris.
- 1848 Extension du monopole d'émission à toute la France et développement du réseau de succursales.
- 1945 Nationalisation de la Banque de France.
- 1993 Indépendance par rapport à l'État.
- 1998 Création de la Banque centrale européenne (BCE), dont la Banque de France est l'un des principaux actionnaires, et de l'Eurosystème.
- 1999 Création de l'euro et mise en place d'une politique monétaire unique pour la zone euro.
- 2002 Émission des premiers billets en euros.
- 2010 Création de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), adossée à la Banque de France.

LA BANQUE DE FRANCE ET VOUS

La Banque de France renseigne les usagers, les ménages en situation de surendettement, les dirigeants d'entreprises qui sollicitent sa médiation dans leur relation avec leur banquier, les dirigeants de petites entreprises qui ont besoin d'un accompagnement.

Ses publications, gratuites, sont à la disposition des experts, professionnels et chercheurs, mais aussi du public le plus large, notamment les jeunes. Les **enquêtes de conjoncture** et l'ensemble des **statistiques** qu'elle produit fournissent un diagnostic régulier sur la situation de l'économie à l'échelle nationale et régionale. Son blog alimente le débat économique.

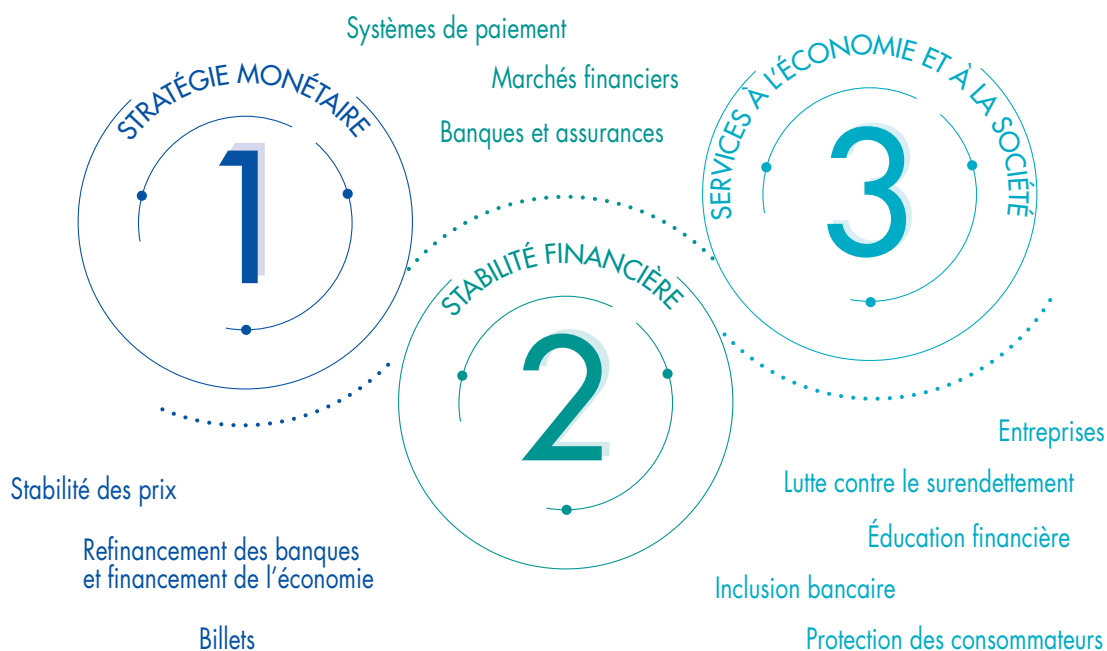
Elle fournit également des **informations bancaires et financières** pour aider les consommateurs. En partenariat avec l'Autorité des marchés financiers, elle met à

disposition le site Assurance Banque Épargne Info Service qui informe sur toute question relative à l'assurance et les placements financiers.

La Banque de France est opérateur de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière. Elle gère le portail « **Mes questions d'argent** », qui met à disposition de tous des informations permettant de mieux gérer son budget et ses finances personnelles, et le portail « **Mes questions d'entrepreneur** », qui permet aux entrepreneurs de mieux comprendre les questions financières pour mieux décider.

La Banque de France publie les **ABC de l'économie**, ressources pédagogiques sur les grands sujets monétaires et financiers. Elle a ouvert, en 2019, la Cité de l'économie (Citéco), lieu culturel et éducatif dédié à l'économie et à la monnaie.

LES 3 MISSIONS PRINCIPALES DE LA BANQUE DE FRANCE



POUR EN SAVOIR PLUS

À lire :

- Rapport annuel de la Banque de France
- Rapport annuel de l'ACPR
- Les missions de la Banque de France
- Les enquêtes de conjoncture de la Banque de France
- Les publications de la Banque de France
- Les statistiques de la Banque de France

À voir :

- Quelles sont nos missions ?, vidéo Banque de France
- Chiffres clés 2023, infographie Banque de France
- Chaîne YouTube Banque de France

Liens utiles :

- Banque de France (site internet)
- Banque centrale européenne (site internet)
- Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (site internet)
- Bloc-notes Éco (blog de la Banque de France)
- Assurance Banque Épargne Info Service (site internet)
- Mes questions d'argent (site internet)
- Mes questions d'entrepreneur (site internet)
- Citéco - La Cité de l'économie (site internet)

À écouter :

- On parle cash, podcasts, Banque de France